



# COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°32 publié le 31/03/20265

Réunion du lundi 30 mars 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67  
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01  
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : [jeunesU15@loire.fff.fr](mailto:jeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : [jeunesU13@loire.fff.fr](mailto:jeunesU13@loire.fff.fr)  
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : [jeunesU11@loire.fff.fr](mailto:jeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : [jeunesU9@loire.fff.fr](mailto:jeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : [jeunesU7@loire.fff.fr](mailto:jeunesU7@loire.fff.fr)

## COURRIERS REÇUS

Sury le Comtal : terrain match U15 D4 du 28/03.  
Veauce : feuille de match U13 D2 du 21/03. Forfait plateau U11F du 28/03. Feuille de match U13 D1 du 07/03.  
St Anthème : terrain impraticable plateau U9 du 28/03.  
Mons du Forez : horaire match U13 D3 du 28/03.  
Montagnes du Matin : terrain plateau U11 du 28/03.  
St Joseph St Martin : absence équipe plateau U9 D2 du 28/03. Accord horaire match U15 D4 du 29/03.  
Jonzieux : annulation plateau U9 du 28/03.  
Lignon Couzan : terrain plateau U11 du 28/03. Accord horaire match U13 D3 du 28/03.  
Andrézieux Bouthéon : absence plateau U11 du 28/03. Horaire match U18 coupe Loire du 11/04. Terrain indisponible plateau U9 du 28/03.  
Cellieu : horaire matches U15 du 29/03.  
Se. La Rivière : possibilité accueil plateau U11 du 28/03.  
Se. St Charles Vigilante : absence équipe plateau U11 du 28/03. Demande homologation tournoi U7 et U15F.  
Sorbiers La Talaudière : forfait plateau U11F du 28/03. Erreur forfait match U11F du 28/03.  
Châteauneuf : confirmation réserve match U15 D3. Forfait match U15 D4 du 28/03.  
Loire Forez : forfait match U18 D4 du 28/03. Terrain match U15 D1 du 29/03. Terrain match U18 D3 du 28/03.  
Pays de Coise : report match U15 à 8 du 29/03.  
Haut Pilat : arrêté municipal W.E. des 28 et 29/03.  
Firminy : horaire match U15 D4 du 29/03. Horaire matches U13 du 28/03.  
St Just St Rambert : horaire plateau U7 du 28/03. Terrain match U14 D1 du 29/03.  
St Galmier Chamboeuf : terrain match U15 D4 du 29/03.  
St Chamond Feu Vert : inversion score match U15 D3 du 21/03.  
Se. Montreynaud : accord report match U15 D3 au 01/04. Horaire plateau U9 du 28/03.  
Ecotay Moingt : demande reprogrammation match U15 D1 du 15/03.  
Chambon Feugerolles Dervaux : annulation plateau U7 du 14/03.  
L'Étrat La Tour : accord horaire match U18 coupe Loire du 11/04.  
St Chamond : score match U14 D1 du 08/03.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.  
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.  
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

**A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.**

**Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :**

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : [jeunesU18@loire.fff.fr](mailto:jeunesU18@loire.fff.fr)  
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : [jeunesU15@loire.fff.fr](mailto:jeunesU15@loire.fff.fr)  
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : [jeunesU13@loire.fff.fr](mailto:jeunesU13@loire.fff.fr)  
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : [jeunesU11@loire.fff.fr](mailto:jeunesU11@loire.fff.fr)  
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : [jeunesU9@loire.fff.fr](mailto:jeunesU9@loire.fff.fr)  
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : [jeunesU7@loire.fff.fr](mailto:jeunesU7@loire.fff.fr)

**Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.**

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :**

**Article 38.6.5** En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

**Article 38.6.6** Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'heure de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

**Article 38.6.7** Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

## AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

### **REGLEMENT SUR LES MUTATIONS**

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

**NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.**

## U17

### **D1**

La rencontre **Haut Pilat – St Chamond** n'ayant pu se disputer le 28/03/26 (arrêté municipal), elle est reportée au **samedi 11 avril à 15h30**.

### **D2 Poule B**

3<sup>ème</sup> forfait de St Priest en Jarez : forfait général pour cette équipe.

## U14 – U15

**Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à [JeunesU15@loire.fff.fr](mailto:JeunesU15@loire.fff.fr), à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.**

## U14

**La Commission des Jeunes remercie les clubs d'avoir répondu au sondage concernant la relance du championnat. Voici une synthèse de vos réponses.**

### **Résumé des réponses des clubs – Relance du championnat U14 (46 réponses)**

#### **Arguments favorables à la relance du championnat U14**

- Permet aux joueurs de jouer dans leur catégorie d'âge, ce qui facilite la progression.
- Meilleure transition entre le Foot à 8 et le Foot à 11.
- Évite que les U14 jouent contre des U15 plus âgés et plus physiques.
- Favorise la fidélisation des joueurs.
- Permet de garder les meilleurs joueurs dans un championnat adapté.
- Catégorie intéressante pour la formation et la progression.
- Utile pour les clubs ayant des effectifs suffisants.
- Intéressant si le championnat permet une montée en Régional (U15 R2).
- Intérêt si le championnat comporte assez d'équipes (au moins 10-11).
- Possibilité d'intégrer quelques U13 pour compléter les effectifs.
- Permet de faire progresser les jeunes avant le passage en U15.

#### **Arguments défavorables ou difficultés rencontrées**

- Effectifs insuffisants dans beaucoup de clubs.
- Difficulté à avoir assez de joueurs pour faire U14 + U15 en même temps.
- Catégorie compliquée surtout pour les petits clubs ou clubs ruraux.
- Obligation d'avoir un effectif important (15-18 joueurs minimum).

- Risque d'affaiblir les équipes U15, si création d'une U14.
- Certains clubs déjà engagés en Régional ou avec organisation différente.
- Difficulté à maintenir la catégorie sur plusieurs saisons.
- Problème de mutations / recrutement pour compléter les équipes.
- Parfois aucun intérêt sportif si pas de montée possible.
- Risque que les gros clubs recrutent davantage chez les petits.

---

#### Conditions demandées pour relancer le championnat

- Garantir une montée en U15 R2 ou niveau supérieur.
- Avoir un nombre suffisant d'équipes engagées.
- Autoriser des adaptations (U13 ou U15 sous conditions).
- Créer plusieurs niveaux pour éviter les écarts.
- Clarifier le règlement sportif avant inscription.
- Assurer la pérennité sur plusieurs saisons.

---

#### Avis neutres ou incertains

- Effectif à voir selon les années.
- Possible mais pas pour la saison prochaine.
- Intéressant mais difficile à mettre en place.
- Réflexion en cours dans certains clubs.
- Pas de position tranchée.

---

#### Conclusion générale

- Beaucoup de clubs trouvent la catégorie intéressante sportivement
- Mais la majorité signale un problème d'effectif, surtout pour les petits clubs
- La relance serait plus facile avec :

- o une montée possible,
- o assez d'équipes,
- o et des règles adaptées.

Suite à cela, nous avons présenté les résultats au Comité de Direction du 25 mars. Après délibération, il a été décidé de maintenir le championnat sous sa forme actuelle.

Pour la saison 2026/27, le championnat sera reconduit, à condition d'avoir entre **10 et 12 équipes inscrites avant la mi-juillet. Dans le cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, le championnat ne sera pas maintenu pour la saison 2026/27, ainsi que pour les saisons suivantes.**

### U15

#### Match remis le 19 avril à 10h

##### D1

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1  
Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

##### D2 Poule B

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

##### A 8

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1  
Se. Montreynaud 1 – Se. Olympique 1  
Se. St Victor sur Loire 1 – St Jean Bonnefonds

#### Match remis le 3 mai à 10h

St Romain le Puy 1 - Bonson St Cyprien 1  
Pays de Coise 1 - Se. St Victor sur Loire 1

### U15 à 8

**Le championnat U15 à 8 ne sera plus organisé à partir de la saison prochaine.**

#### Journée avec l'équipe Se. Olympique

J12 : dimanche 26 avril

Bonson St Cyprien 1- Se. Olympique 1

J13 : dimanche 10 mai

Pays de Coise 1 – Se. Olympique 1

J14 : dimanche 31 mai

Se. Olympique 1 – Se. St Victor sur Loire 1

## U13

Plusieurs résultats ne sont pas rentrés, ce qui veut dire que la commission n'a pas reçu de feuille de match. Les clubs doivent vérifier les résultats manquants et envoyer la feuille de match ou indiquer pourquoi le match n'est pas joué. (Sans cela, les clubs seront sanctionnés pour non-utilisation de la FMI et non envoi de la feuille de match). La Commission des Règlements reste ferme à ce sujet.

Pour les clubs qui n'ont pas pu jouer un match par manque d'effectif, je vous propose de trouver une date qui convient à l'équipe adverse avant la semaine prochaine ; s'il ne trouve pas d'accord, l'équipe sera forfait pour le match en question et écopera d'une sanction par les Règlements.

## U11

### **Bilan administratif de la JOURNÉE 4 phase 2 du samedi 21 mars**

**Rappel** : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL, avant ou après le déroulement du plateau, à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateau papier au District, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont **jusqu'au 6 avril** pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL

#### **D1 Poule A site de Se. La Rivière**

- As.St Etienne n°500225

#### **D1 Poule B site de Bonson**

- As.St Etienne n°500225

#### **D1 Poule B site de Rhins Trambouze**

- Loire Sornin n°548715

#### **D1 Poule C site de Suc. Terrenoire**

- Suc. Terrenoire n°518872

#### **D1 Poule C site de Cellieu**

- St Paul en Jarez n°529727

#### **D1 Poule D site d'Andrézieux Bouthéon**

- Andrézieux Bouthéon n°508408

#### **D2 Poule A site d'Abh**

- Rive de Gier n°500153

#### **D2 Poule A site de Grand Croix Lorette**

- Grand Croix Lorette n°516403

#### **D2 Poule C site d'Andrézieux Bouthéon**

- Andrézieux Bouthéon n°508408

#### **D2 Poule C site de Pays de Coise**

- La Fouillouse n°513357

#### **D2 poule C site de St Etienne Sud**

- St Etienne Sud n°582734

#### **D3 Poule A site de Se. St Charles Vigilante**

- S.U.C. Terrenoire n° 518872

#### **D3 Poule A site de Tartaras**

- St Chamond Feu Vert n°554178

#### **D3 Poule B site d'Olympique du Forez**

- Périgneux St Maurice n°560731

#### **D3 Poule D site de Jonzieux**

- Lignon Couzan n°564728

#### **D3 Poule E site de Ric. Olympique du Montcel**

- St Paul en Jarez n°529727

## U9

### Contrôle administratif des plateaux U9 de la J3 du 21 mars

#### Feuilles de plateau manquantes au 30/03/26

Les clubs ci-dessous ont **jusqu'au 3 avril** pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

#### **D1**

##### **Poule 2**

516403 – Grand Croix Lorette 1

##### **Poule 3**

554178 – St Chamond Feu Vert 1

##### **Poule 5**

521798 - Fc. St Etienne 1 et 2

504775 - L'Etrat La Tour 3

##### **Poule 6**

518872 - Suc. Terrenoire 2

##### **Poule 7**

580450 – Se. La Rivière 1 et 2

##### **Poule 9**

523656 - St Just St Rambert 1 et 2

##### **Poule 10**

509599 - Feurs 1 et 2

#### **D2**

##### **Poule 2**

523656 - St Just St Rambert 3 et 4

##### **Poule 6**

523340 - Ent. Doizieux La Terrasse 1

##### **Poule 7**

509599 - Feurs 3 et 4

##### **Poule 10**

554178 – St Chamond Feu Vert 2

582734 - St Etienne Sud 1

518872 – Suc. Terrenoire 3 et 4

##### **Poule 11**

580450 – Se. La Rivière 3 et 4

##### **Poule 14**

508408 – Andrézieux Bouthéon 1F

## U7

Des modifications de désignation de plateaux peuvent intervenir et la mise à jour du site du district peut subir quelques soucis de conformité. Aussi, il convient de se connecter à Footclubs, « Menu », onglet « Epreuves », rubrique « Foot. Animation Loisir », une nouvelle fenêtre s'ouvre et dans le menu de gauche choisir « Agenda » dans lequel vous trouverez les plateaux auxquels vous participez quelle que soit la catégorie.

Cette consultation nécessite bien entendu que vous possédiez un accès et un profil sur Footclubs que le Correspondant de votre club vous a donné.

Comme pour la 1ère Phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H afin d'éviter un oubli.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur.

Enfin, lorsque vous êtes amené à annuler un plateau, vous devez cocher les cases absences prévues dans le FAL et mettre en commentaires « plateau annulé » en indiquant la cause de l'annulation (par exemple à cause des conditions météorologiques).

**Rappel du temps de jeu pour les plateaux U6 – U7 en 2ème phase : 4 rotations de 13 minutes**

**Contrôle administratif des plateaux de la J3 du 21 mars**

**Feuilles de plateau manquantes au 30/03/26**

Les clubs ci-dessous ont **jusqu'au 3 avril** pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

**Poule A**

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

**Poule C**

554178 – St Chamond Feu Vert 1

**Poule H**

582741 - Montagnes du Matin 1 et 2

515183 - Plaine Poncins 1 et 2

548273 - Ondaine 1 et 2

**Poule K**

582734 - St Etienne Sud 1